

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ATI
Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

Décision n° 2015-126 du 2 juin 2015 du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant délégation de signature

NOR : AFSX1530400S

Le directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,
Vu les articles R.6113-33 et suivants du code de la santé publique, et notamment l'article R.6113-45;
Vu l'arrêté du 19 février 2013 portant reconduction dans ses fonctions du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation;
Vu la décision n° 2011-01 du 11 janvier 2011 du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant nomination du directeur adjoint;
Vu la décision n° 2011-13 du 16 mai 2011 du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant nomination de la secrétaire générale;
Vu la délibération n° 2 du conseil d'administration de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation en date du 5 novembre 2004;
Vu la délibération n° 6 du conseil d'administration de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation en date du 12 mai 2011 approuvant l'organigramme de l'agence,

Décide :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement simultanément(e) du directeur et du directeur adjoint de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation, de donner délégation à Mme Sophie Granger, secrétaire générale, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'agence, tous actes ou décisions relatifs à la gestion de l'agence, notamment les conventions et contrats, dans la limite des attributions du directeur.

Article 2

La présente décision prend effet à compter de sa date de signature et sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 2 juin 2015.

*Le directeur
de l'Agence technique
de l'information sur l'hospitalisation,
H. HOLLA*